

Rapport d'évaluation 2025 - dispositifs d'interpellation citoyenne – Ville de Grenoble



Unité accompagnement / formation – Juillet 2026

Service Vie Associative et Citoyenne

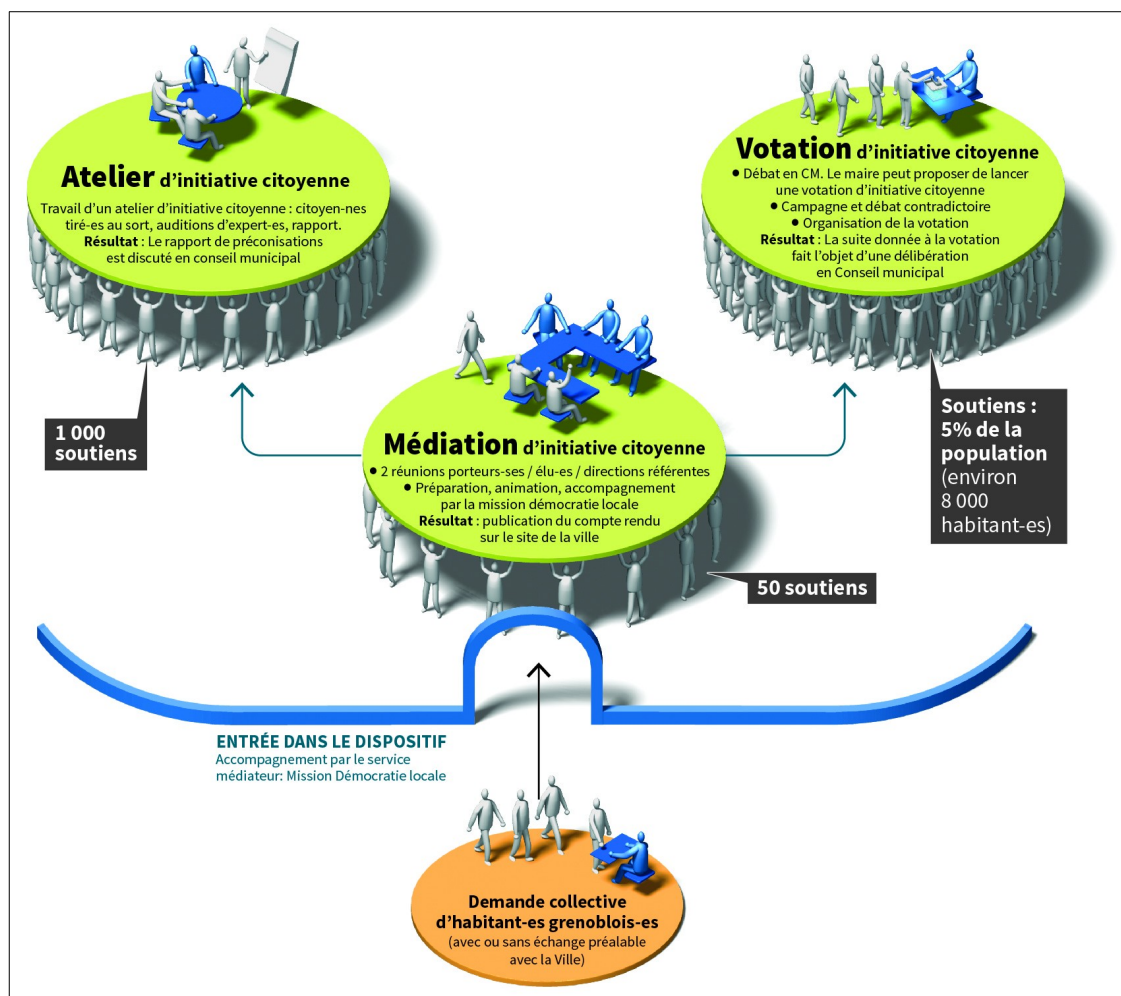
Sommaire

Contexte.....	3
1. Objectifs et méthodologie de l'évaluation.....	5
1.1 Objectifs.....	5
1.2 Méthodologie.....	5
2. Portrait des interpellations et des porte-paroles.....	6
2.1 Portrait des interpellations 2024-2025.....	6
2.2 Portrait des porte-paroles des interpellations.....	8
3. Bilan des médiations 2024-2025.....	12
3.1 Rappel : procédure de médiation d'initiative citoyenne.....	12
3.2 Bilan des résultats des médiations 2023-2024.....	13
3.3. Retours des porte-paroles des interpellations 2024-2025.....	14
4. Bilan du premier atelier d'initiative citoyenne sur la place St Bruno.....	16
4.1 L'atelier St Bruno : rappel de procédure, contexte et objectif.....	16
4.2 Composition du panel : un objectif de représentation de la diversité des grenoblois-es, une réalité plutôt encourageante.....	17
Evolution de la composition du panel (initial / stabilisé / engagé).....	18
Evolution de la présence dans les séances.....	19
Détail de l'évolution de la participation aux séances selon les critères de diversité :.....	20
4.3 Déroulé de l'atelier.....	21
4.4 Conclusion de l'atelier et suites données par la municipalité.....	22
Les 10 pistes d'actions issues de l'atelier.....	22
4.5 Retours des acteurs sur l'atelier St Bruno.....	25
Conclusion.....	33
Profil - type des initiateurs.....	33
Bilan des médiations.....	33
Bilan de l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno.....	33
Pistes de travail communes aux procédures d'interpellation citoyennes.....	34
Pour aller plus loin.....	35

Contexte

Après l'expérimentation d'un dispositif d'interpellation et de votation citoyenne entre 2016 et 2018, la Ville a lancé, par une délibération du 14 juin 2021, trois nouveaux outils de prise en compte de l'interpellation collective : la médiation d'initiative citoyenne, l'atelier d'initiative citoyenne et la votation d'initiative citoyenne.

Cette démarche d'évaluation s'inscrit dans la volonté politique, affichée dès le lancement du dispositif, de procéder à un bilan annuel, impliquant les citoyen-es concerné-es.



Rappel du fonctionnement des 3 dispositifs d'interpellation citoyenne de la Ville de Grenoble

Après 3 années autour de 20 médiations par an, cette dernière année est marquée par une baisse importante du nombre d'interpellations : seulement 7 interpellations ayant donné lieu à une médiation entre juillet 2024 et décembre 2025. Cependant, pour la première fois depuis le lancement de ce dispositif, un atelier d'initiative citoyenne suivi d'un débat en conseil municipal a été engagé, dans le cadre de l'interpellation « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public: stop aux dealers et à leurs trafics » qui a dépassé les 1000 soutiens.

En plus de la continuité d'analyse du portrait des porte-paroles des interpellations citoyennes et du bilan des médiations de cette année, ce rapport propose un focus sur l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno. Pour rappel, l'ensemble des interpellations ainsi que les compte-rendus de médiation d'initiative citoyenne sont [disponibles en ligne](#), tout comme les documents de travail et [le bilan de l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno](#).

Pour terminer ce contexte, si ce bilan porte sur les étapes de médiation (7 cette année) et d'atelier (1 cette année), il est notable que le troisième seuil des dispositifs d'interpellation citoyenne, la votation, n'a jamais été atteint, ni cette année ni durant l'ensemble du dernier mandat, malgré l'existence de sujets conflictuels qui se sont exprimés différemment. A ce propos, [une thèse publiée sur le sujet en 2025](#) a montré que les caractéristiques actuelles de ce dispositif le rendent peu crédible au regard des standards internationaux. Ainsi, si la nouvelle majorité politique choisit de maintenir l'étape de votation il pourrait être utile de la retravailler pour la rendre plus crédible à l'avenir, par exemple en abaissant les seuils de déclenchement et d'approbation (en la rapprochant par exemple des standards suisses), pour lui permettre de jouer pleinement son rôle décisionnel d'initiative citoyenne.

1. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

1.1 Objectifs

Objectifs de cette année :

1. **Poursuivre la récolte et l'analyse de données systématiques sur les interpellations reçues** (thématiques, caractéristiques sociales et territoriales des initiateurs-trices, etc.) pour mieux connaître les usages et non-usages du dispositif
2. **Poursuivre l'analyse des effets du dispositif** sur l'action publique et les relations entre habitants, élus, services, à partir du retour des participant-es et de l'analyse des médiations effectuées.
3. **Proposer un bilan du premier atelier d'initiative citoyenne** mis en œuvre dans le cadre de ce dispositif en 2025

1.2 Méthodologie

L'évaluation a été réalisée par l'unité accompagnement et formation, au sein du service participation et vie associative : Antoine Gonthier, chargé de mission interpellation citoyenne.

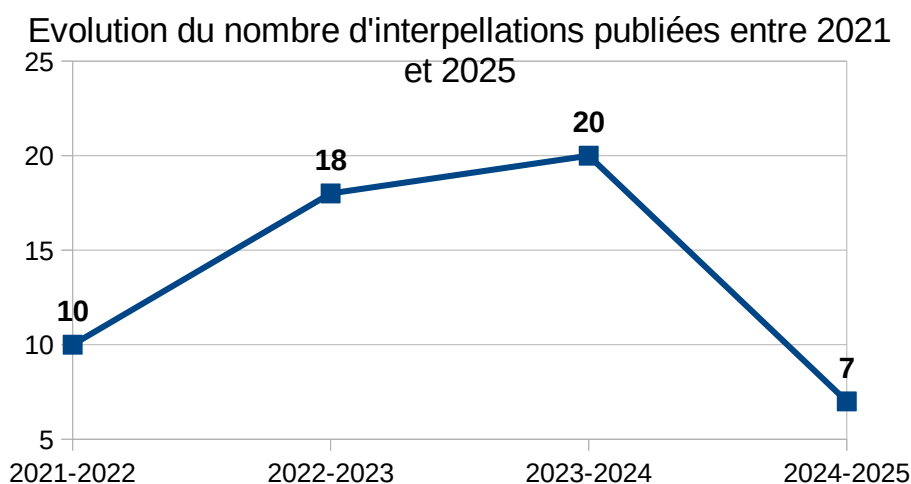
Modalités :

- Analyse documentaire (Comptes Rendus (CR) de médiation, CR des retours communiqués au fil de l'eau par les porte paroles, élus, techniciens impliqués, rapport final de l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno, notes internes)
- Entretiens avec les porte-paroles des interpellations, afin de poursuivre la récupération des données individuelles permettant d'approcher la sociologie des porte-paroles entamée en 2022.
- Entretiens collectifs avec les acteurs de l'atelier d'initiative citoyenne ; porte paroles, agent-es impliqués, élu-es référent-es
- Analyse et écriture d'un rapport de synthèse

2. Portrait des interpellations et des porte-paroles

2.1 Portrait des interpellations 2024-2025

L'année 2024-2025 montre une forte baisse des interpellations publiées : seulement 7 sur cette période de 30 mois, soit moins de la moitié du nombre d'interpellations reçues dans les 2 années précédentes, et 3 de moins que lors de la première année de lancement du dispositif, comme le montre le graphique ci-dessous :



Nous ne disposons pas de données permettant d'expliquer de façon certaine cette baisse lors de la dernière année, mais deux éléments nous semblent avoir pu contribuer à ce constat :

- l'absence de communication publique sur le dispositif depuis 2023, après les deux premières années marquées par une communication en ligne et un encart dans le magazine d'information municipale Gremag, alors distribué à tous les grenblois-es ;
- La dynamique de fin de mandat incitant moins les habitants à interpellier l'équipe municipale encore en place (attente du renouvellement) ;

Dans le détail de cette année, 7 interpellations ont donc été jugées juridiquement recevables et ont reçu le nombre de soutiens nécessaires (à minima 50) au déclenchement d'une médiation d'initiative citoyenne entre juillet 2024 et décembre 2025. Le tableau ci-dessous présente leurs caractéristiques principales :

Portrait détaillé des interpellations citoyennes en 2024-2025

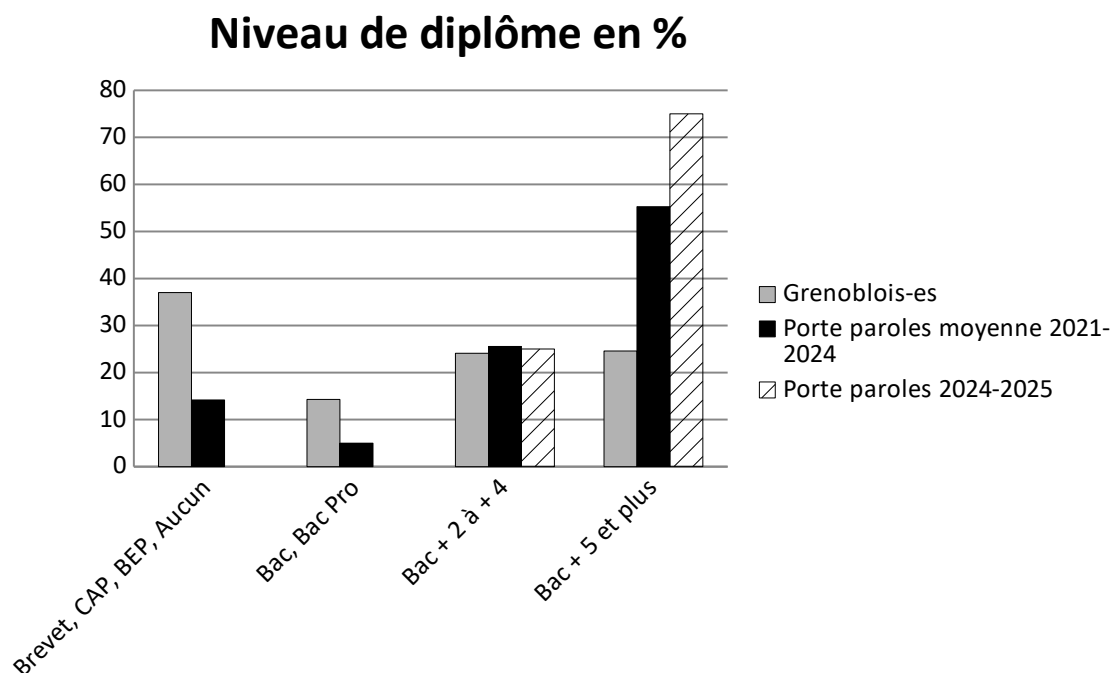
Titre interpellation – Juillet 2024 / Décembre 2025	Thématique	Type initiateurs	Soutiens	Secteur
Redonnons vie à l'ancien commissariat de Saint-Bruno : un dojo inclusif pour tous	Sports – Social	Association	76	1
Activités sportives Ville de Grenoble : pouvoir choisir 2 modules par an	Sports	Individus	83	Ville
Une structure médicale communale pour pallier la fermeture des cabinets de médecine générale à Grenoble	Santé	Collectif ad hoc puis création association	274	2
Pour le quartier Alma Très Cloîtres apaisé	Tranquillité publique	Collectif ad hoc	130	2
Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public: stop aux dealers et à leurs trafics	Tranquillité publique – espace public	Collectif ad hoc	1024	1
Faire ralentir les voitures chemin Guilbaud	Espace public	Individus	77	4 et 5
Pour une concertation sur le projet de fermeture du Passage du Marché	Espace public	Collectif ad hoc	94	1
Total			1758	

- Dans la lignée des années précédentes, plus de la moitié des interpellations concerne l'espace public, ses usages, ses aménagements (4 sur 7)
- Les associations et collectifs sont très présents; qu'ils préexistent ou aient été créés dans le cadre de l'interpellation, 5 interpellations sur 7 sont soutenues ou portées par des collectifs ou associations.
- Le nombre de soutien total est en légère baisse (1758 contre 2248 en 2024) mais reste élevé par rapport au faible nombre d'interpellations, du fait de l'interpellation concernant la place Saint Bruno qui a dépassé le seuil de 1000 signatures.
- Concernant la répartition géographique, les secteurs 1 et 2 représentent 5 interpellations sur 7 ; une interpellation concerne un lieu à cheval entre les secteurs 4 et 5 ; les secteurs 3 et 6 ne sont pas représentés cette année. Enfin, une interpellation concerne un sujet toute ville (le règlement des activités sportives). Cette répartition souligne une appropriation plus faible du dispositif dans les secteurs moins favorisés de la ville (3, 5, 6), même s'il est notable qu'une des interpellations du secteur 2 concerne le quartier politique de la ville de l'Alma-Très-Cloître.
- Prolongeant la tendance des années précédentes, les directions les plus concernées sont la direction du développement social et territorial (5 sur 7) sur des enjeux localisés ; la direction alimentation nature cadre de vie et condition animale et la direction prévention et gestion des risques (chacune 3 sur 7). A noter, la direction Sports a été concernée par 2 interpellations cette année. Enfin la direction de la santé et la direction urbanisme et aménagement ont été sollicités une fois chacune.

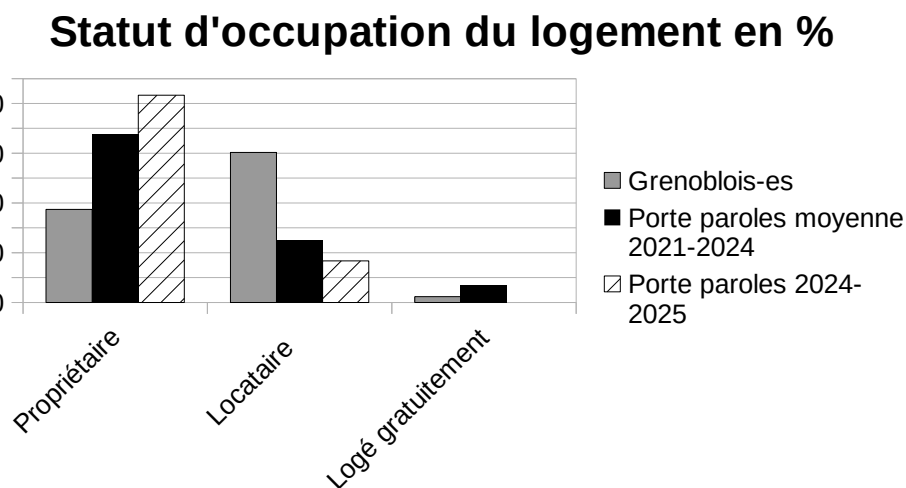
2.2 Portrait des porte-paroles des interpellations

Dans le prolongement des évaluations menées les années précédentes, des données socio-démographiques ont été récoltées auprès des porteurs et porteuses d'interpellations. Les données présentées ci-après pour l'année 2024-2025 reposent sur des informations récoltées auprès de 12 porte-paroles des 7 interpellations concernées.

Profil socio-économique type du porte parole d'une interpellation : sur-représentation des plus diplômé-es, propriétaires, résidant les secteur 1 et 2

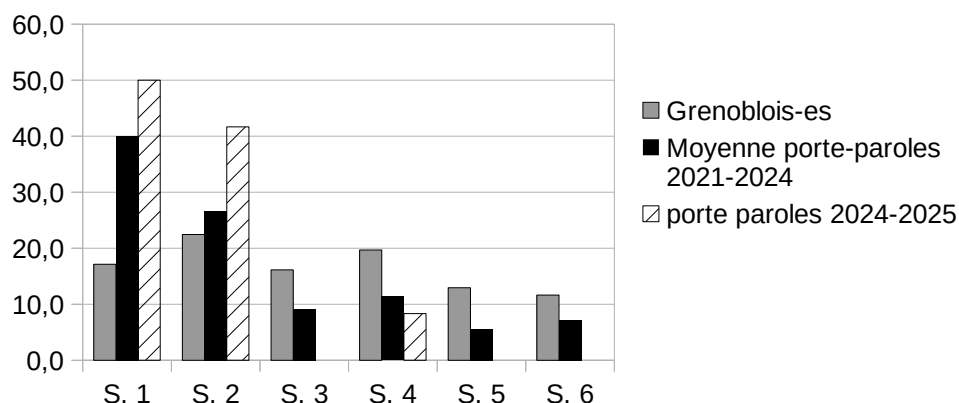


Concernant le niveau de diplôme, la tendance constatée précédemment se confirme et se renforce cette année, avec une sur-représentation encore plus marquée des porte-paroles titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 ou plus : 75 % des porte-paroles, contre 24 % parmi la moyenne des grenoblois-es.



Concernant le statut d'occupation du logement, on observe également une sur-représentation des personnes propriétaires par rapport aux locataires (sociaux ou dans le privé).

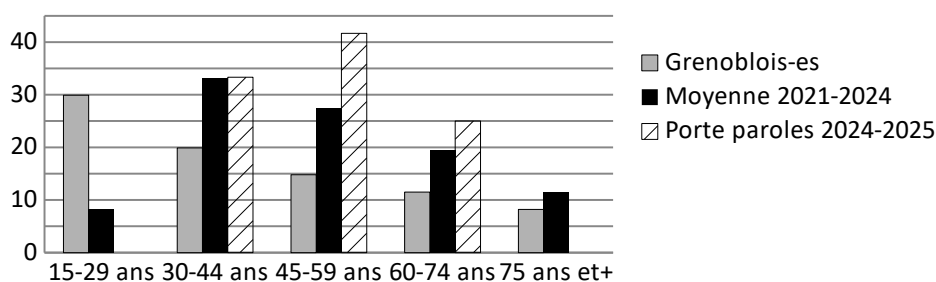
Secteur d'habitation en %



De la même façon, les porte-paroles des interpellations 2024-2025 résident très majoritairement dans les secteurs 1 et 2 (11 sur 12). Les secteurs 3, 5 et 6 qui sont les secteurs les plus défavorisés socialement ne sont pas représentés cette année.

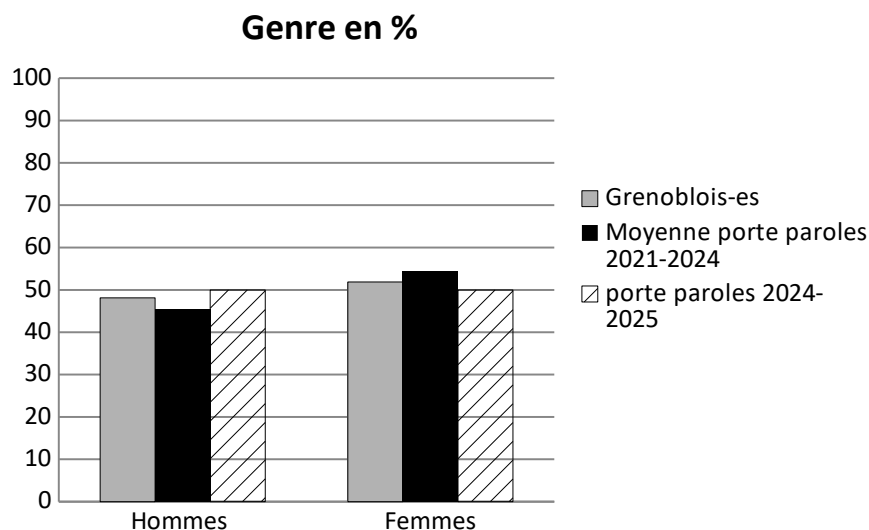
Âge moyen des porte paroles : une sur-représentation des catégories actives de la population

Âge en %



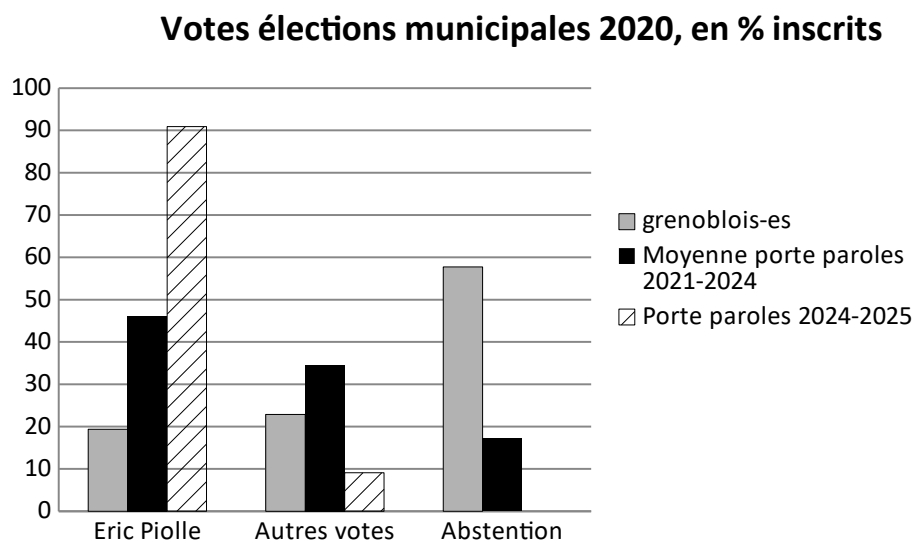
Les porte-paroles sont nettement sur-représentés au sein de la population active (en emploi ou retraitée, entre 30 et 74 ans), au détriment des jeunes et des plus âgés (aucun porte-parole de moins de 30 ans ou de plus de 75 ans).

Équilibre femmes-hommes : une évolution marquée par une grande stabilité



La tendance à l'équilibre se confirme en ce qui concerne le genre des portes paroles, avec une très légère sur-représentation des hommes par rapport à la démographie locale.

Vote aux élections municipales 2020 : une sur-représentation très marquée des sympathisants à la majorité au pouvoir

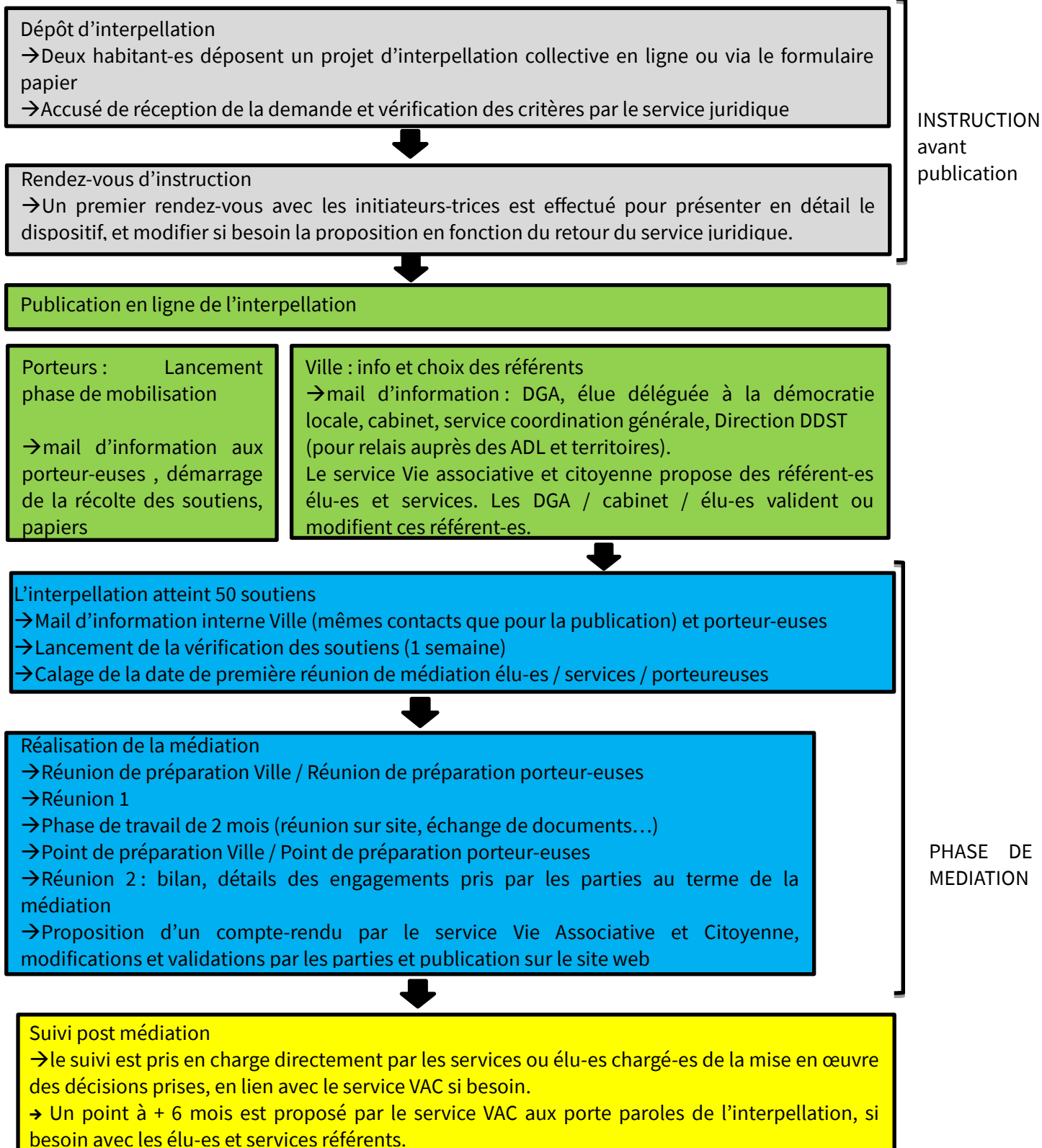


Poursuivant une tendance constatée depuis 2021, les porte-paroles sont d'abord sur-représentés parmi les votants (peu d'abstentionnistes porte paroles depuis 2021, aucun cette année). Au niveau des préférences de votes, le second constat est celui d'une très grande présence des sympathisant-es de la majorité au pouvoir. Alors que 20 % des grenoblois-es ont voté pour Eric Piolle en 2020, ils représentent 46 % de la moyenne des porte-paroles 2021-2024 et 90 % des 11 porte paroles cette année (une personne ne se souvient plus de son vote, une personne a voté pour un autre candidat). Contrairement aux années précédentes, peu de porte-paroles ont voté pour d'autres candidats qu'Eric Piolle lors des municipales.

3. Bilan des médiations 2024-2025

Après un rappel du déroulement du processus de médiation, une synthèse des résultats des 7 médiations réalisées cette année sera présentée. Puis sera proposée une restitution qualitative du bilan des médiations à partir des retours collectifs ou individuels (élu-es, technicien-nes, porte-paroles).

3.1 Rappel : procédure de médiation d'initiative citoyenne



3.2 Bilan des résultats des médiations 2023-2024

Le tableau ci-dessous donnent à voir de façon la plus synthétique possible les demandes présentées par les porte-paroles des pétitionnaires, les principaux engagements pris par la Ville dans le cadre des médiations d'initiative citoyennes, et l'état de mise en œuvre de ces engagements lors de l'écriture de ce rapport. Cette synthèse est forcément partielle, on pourra se référer aux comptes-rendus plus complets et précis sur la page de suivi de chaque interpellation, sur [le site dédié au dispositif](#) pour davantage de détails.

Titre interpellation – Juillet 2024 / Décembre 2025	Demandes principales	Engagements au terme de la médiation	Suivi mai 2026
Redonnons vie à l'ancien commissariat de Saint- Bruno : un dojo inclusif pour tous	Transformer l'ancien commissariat St Bruno en Dojo + lieu de vie sociale pour les jeunes	Refus de la ville (Investissements trop lourds, bâtiment non adapté)	
	Améliorations dans les locaux utilisés actuellement par le club (centre sportif Chorier)	Plusieurs petits travaux et aménagement acceptés	Travaux réalisés ou programmés en 2026
		Favoriser la participation du club aux événements sociaux du secteur	Journée « sport et quartiers » place St Bruno programmée en mars 2026
Activités sportives Ville de Grenoble : pouvoir choisir 2 modules par an	Permettre une inscription à l'année à une activité sportive (et non un seul semestre)	Demande acceptée	Mise en œuvre prévue pour la rentrée de septembre 2026
	Améliorer la gestion des inscriptions (liste d'attente, réouverture des inscriptions après constat d'absences...)	Demande acceptée	Mise en œuvre prévue pour la rentrée de septembre 2026
Une structure médicale communale pour pallier la fermeture des cabinets de médecine générale à Grenoble	Ouvrir ou soutenir l'ouverture d'un centre de Santé dans le secteur 2	Refusé. Choix du secteur 4 pour l'implantation d'un nouveau centre de santé communal.	
	Ouvrir les discussions sur la politique de santé de la ville aux acteurs associatifs	Renvoi à la prochaine équipe municipale	
Pour le quartier Alma Très Cloîtres apaisé	Une action plus soutenue de la ville et de ses partenaires pour prévenir les meutes et situations de violence dans le quartier Alma Tres Cloître	Explication sur les actions et partenariats déjà menés ou en cours	
	Soutien d'une demande de rencontre des services de Police	Relais de la demande	Rencontre effectuée entre le DIPN et le collectif
Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public: stop aux dealer et à leurs trafics	Renforcer les actions publiques (aménagement, propreté, prévention, sécurité...) pour diminuer les nuisances place St Bruno	Délibération prise après l'atelier d'initiative citoyenne et le débat en conseil municipal. Plusieurs actions à court et moyen termes actées / enjeu de la transformation de la place renvoyée à la prochaine équipe municipale	Des actions menées sur des sujets de proximité (propreté, marquage...) Une réunion inter-service régulière pour mieux coordonner l'action municipale sur la place St Bruno Attente de la prochaine équipe pour le lancement du projet de transformation éventuelle de la place
Faire ralentir les voitures chemin Guilbaud	Des aménagement type dos d'âne ou chicanes pour ralentir la circulation	Demande acceptée, plans validés avec les porte paroles	Mise en œuvre fortement retardée, toujours en attente de la mise en œuvre par les services de la métropole en mai 2026
Pour une concertation sur le projet de fermeture du Passage du Marché	Clarifier la position municipale sur le passage du marché	La médiation a permis de clarifier l'évolution de la position municipale sur les perspectives concernant le passage du marché	Evolution du passage du marché toujours incertaine, suspendue en partie au réaménagement global de la place St Bruno

Quelques enseignements et pistes d'interprétations des données compilées dans ce tableau :

- Les demandes exprimées à travers les pétitions sont diverses, et certaines demandes arrivent en cours de médiation après un refus initial par exemple. Elles peuvent être de nature distincte : demande de clarification, d'information, ou demande d'une nouvelle décision, d'un nouvel investissement, d'un aménagement concret, etc. Les types de réponses de la ville sont également différentes, rendant les comparaisons peu aisées entre les situations.
- **Dans 4 cas sur 7, des engagements ont été pris pour répondre au moins partiellement aux demandes des porte-paroles**, et sont au moins en partie mis en œuvre au moment de l'écriture de ce rapport (dojo inclusif / activités sportives / Alma Tres Cloitre / Place St Bruno)
- Dans une situation (chemin Guilbaud), la ville a répondu favorablement à la demande portée par les porte-paroles mais la mise en œuvre n'a pas suivi et compte aujourd'hui un an de retard sur le calendrier initialement proposé par la municipalité. **Cet exemple fait écho à d'autres cas du même genre dans les années précédentes et incite à travailler davantage au moment de la médiation la phase de mise en œuvre et de calendrier.**
- Dans une autre situation (passage du marché), la situation n'a pas vraiment évolué entre avant et après le processus de médiation, l'incertitude demeure concernant le devenir d'un passage à proximité de la place St Bruno. La aussi, **cet exemple fait écho à d'autres lors des années précédentes et montre l'incapacité actuelle du dispositif de médiation à obtenir un positionnement ou une décision claire sur un sujet de débat politique au sein de la majorité municipale.**

3.3. Retours des porte-paroles des interpellations 2024-2025

Les retours des porte-paroles des interpellations 2024-2025 ont tendance à confirmer les retours observés depuis 2021 de façon plus générale.

D'un côté, **la procédure et l'accompagnement par le service VAC sont appréciés car permettant un soutien et un accès rapide et de qualité à un échange entre techniciens, élus et porte paroles sur une problématique donnée.**

De l'autre, **l'engagement de la municipalité dans le dialogue est régulièrement considéré comme insuffisant, le suivi des engagements et du lien n'est pas toujours satisfaisant avec des délais de mise en œuvre très long sur certaines actions**, et sont pointées aussi **les difficultés d'inviter à la table de la médiation les autres institutions partenaires**, en premier lieu la police nationale et la préfecture sur les enjeux de tranquillité publiques, et la métropole sur les enjeux d'aménagement des espaces publics.

Points positifs : clarté de la procédure, qualité et réactivité de l'accompagnement, espace d'apprentissage

- Accompagnement apprécié par le service VAC (réactivité, soutien, appui logistique pour la mobilisation, conseils, CR) (tous)
- Procédure de médiation appréciée sur la forme : cadre clair, animation des échanges permettant un dialogue apaisé entre techniciens, élus, porte paroles. Appréciation d'avoir un espace d'écoute et de dialogue avec l'institution, y compris parfois lorsqu'aucune nouvelle décision n'est prise. Espace d'apprentissage et de partage bienvenu d'informations par la municipalité, accumulation d'expérience (tous)

- Émulation collective et enrichissement personnel grâce à la dynamique collective créée par l'interpellation. Parfois, processus catalyseur amenant à la structuration d'une association (Centre de santé)
- Processus permettant de visibiliser un enjeu médiatiquement (centre de santé, Place St Bruno)

Points négatifs : Sentiment d'un investissement réel faible de la municipalité, délais de mise en œuvre, absence des autres institutions concernées, freins techniques

- Difficultés de mobilisation des autres institutions concernées.
 - Longueur entre les réunions et délai de réponse, particulièrement en cas d'implication de partenaires extérieurs (Police Nationale / Prefecture pour l'interpellation Alma-Tres-Cloitre, Métropole pour les pétitions St Bruno / Chemin Guilbaud)
 - Absence des institutions partenaires concernées (Prefecture, Police nationale) malgré les invitations systématiques (Alma-Tres-Cloitre, St Bruno, Passage du Marché)
- Frein technique : difficultés de la création de compte sur la plate-forme concernant la phase de récolte de signatures, processus un peu trop lourde et procédurière (Centre de santé)
- Sentiment d'un investissement réel faible de la municipalité :
 - Beaucoup d'engagements de la Ville sont des engagements sur des actions en fait déjà menées, peu de nouvelles actions décidées (Alma Tres Cloitre, Saint Bruno)
 - Impression que le sujet n'était pas réellement considéré par la municipalité, sentiment d'une réponse a minima alors que l'enjeu aurait pu déclencher une mise en action politique et technique plus ambitieuse, sentiment d'usure, d'avoir « brassé du vent ». Sentiment que ce dispositif promet aux habitants d'être acteurs mais ça n'est pas forcément le cas si la ville ne s'investit pas vraiment sérieusement (centre de santé, Saint Bruno, passage du marché)
- Suivi des engagements et délais de mise en œuvre
 - Coupure du lien avec la ville après la médiation (Passage du marché)
 - Manque de réactivité dans la mise en œuvre après les engagements pris en médiation (Dojo St Bruno, Chemin Guilbaud, Place St Bruno)
- Manque d'une étape systématique sur le terrain (pour les médiations qui n'ont pas fait l'objet d'une rencontre sur site, Alma-Tres Cloitre)
- Regret d'une faible mobilisation de la part des signataires ou personnes concernés par le sujet porté (activités sportives)

4. Bilan du premier atelier d'initiative citoyenne sur la place St Bruno

4.1 L'atelier St Bruno : rappel de procédure, contexte et objectif

L'atelier St Bruno en un coup d'oeil (tableau issu du rapport d'analyse croisée des 4 ateliers citoyens réalisés en 2024-2025) :

Atelier d'initiative citoyenne « <u>Comment transformer la place Saint Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic</u> » ? (sept-octobre 2025)				
Objectifs	Source	Composition panel	Format de l'atelier	Résultat de l'atelier
→ Proposer, à partir d'un diagnostic réalisé avec les différents acteurs pertinents, des pistes d'aménagement de la place à même d'améliorer la qualité de l'espace public tout en diminuant les nuisances, liées au trafic, subies par les riverains.	Suite au seuil des 1000 signatures atteint de l'interpellation citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealers et à leurs trafics »	24 grenoblois-es tirés au sort respectant des critères de parité, d'âge, de niveau de diplôme, de nationalité et de secteur géographique. Panel effectif : 15 personnes	4 séances (2 soirées +1 journée + 1 demi-journée), soit un total de 15h Animation : Interne (VdG) + prestation pour facilitation graphique (amont et pendant) Accompagnement : Garderie enfants + Ticket transport +Repas	10 préconisations (voir rapport ici) 1 présentation en CM 1 délibération en réponse (voir ici) Suivi : Un point inter-service régulier + point prévu un an après
Remarques/particularités : → Composition de la base du panel pour tirage au sort : via démarchage téléphonique (prestataire extérieur) + envoi de courrier à partir de la liste électorale (pas d'appel à volontaires) → 2 médiations préalables et 6 ateliers thématiques de concertation sur le sujet en amont de l'atelier ; l'ensemble des compte-rendus a été remis au panel → Animation assurée en interne par la Ville de Grenoble → Prestation extérieure : étude indépendante complémentaire + facilitation graphique en amont de l'atelier et pendant → Suivi téléphonique après chaque séance → Réponse délibérée aux préconisations				

Dans le cadre des dispositifs d'interpellation citoyenne, le seuil de 1000 signatures permet de déclencher l'organisation d'un panel de 25 grenoblois-es tirés au sort, chargé de produire des préconisations sur le sujet de l'interpellation, qui sont ensuite présentées publiquement en séance du conseil municipal. Par la suite, « la Ville s'engage à détailler par une délibération, ce qu'elle décide suite

au rapport de préconisations, et à réaliser un point d'étape un an plus tard » (extrait de la délibération 9-(33671) relative au dispositif, votée le 25 mars 2024).

Cet atelier d'initiative citoyenne a été déclenché par l'interpellation citoyenne « Transformer la place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public : stop aux dealers et à leurs trafics » lancée par un collectif d'habitant-es du quartier Berriat-Saint-Bruno en avril 2024. Après la **médiation d'initiative citoyenne** qui a débouché sur la mise en place d'**ateliers de concertation** portant sur 5 thématiques (Propreté / Aménagement / Commerce et marché / Sécurité et sûreté / Évènementiel) de février à octobre 2025, la mobilisation s'est poursuivie et l'interpellation citoyenne a franchi le seuil de 1000 soutiens, engageant la Ville de Grenoble à déclencher un **atelier d'initiative citoyenne**.

Le mandat confié aux membres du panel, dans le cadre de cet atelier d'initiative citoyenne, est d'établir des préconisations à partir de la question suivante amenée par le collectif : « **Comment transformer la place Saint Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic** » ?

Dans cette perspective, l'objectif de cet atelier était de pouvoir proposer, à partir d'un diagnostic réalisé avec les différents acteurs-actrices, des pistes d'aménagement de la place à même d'améliorer la qualité de l'espace public tout en diminuant les nuisances, liées au trafic, subies par les riverain-es. Le panel reste libre de porter le champ de la discussion sur d'autres problématiques, à condition que celles-ci soient directement liées aux questions de trafic et d'amélioration de la qualité de vie des riverain-es de la Place Saint-Bruno.

4.2 Composition du panel : un objectif de représentation de la diversité des grenoblois-es, une réalité plutôt encourageante

Le panel théorique, tel que stipulé dans la délibération 9-(33671), est composé de 25 grenoblois-es tirés au sort respectant des critères de parité, d'âge, de niveau de diplôme, de nationalité et de secteur géographique, comme le précise l'extrait de la délibération reproduit ci-dessous :

Principes de pluralité de la composition

- Au moins 4 grenoblois-es de chacun des six secteurs de la Ville.
- Au moins 12 femmes.
- Au moins 6 personnes de moins de 16 à 29 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris.
- Au moins 5 personnes de 50 ans et plus.
- Au moins 2 résident-es n'ayant pas la nationalité française.
- Au moins 5 personnes n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.

Un **panel initial** a d'abord été constitué en août 2025 selon ces critères, avec également des personnes supplémentaires mobilisables en cas de défection des premier-es tiré-es au sort. Sur ce panel initial, plusieurs personnes n'ont pas donné suite quant à leur participation effective à cet atelier lors de la phase de confirmation téléphonique quelques semaines avant le démarrage des séances. D'autres participant-es ont donc été repêché-es, tout en respectant autant que possible les critères de diversité du panel. A la veille de la première séance, le **panel stabilisé** était ainsi de 23 personnes. Nous n'avons pas souhaité compléter le panel à 24 personnes, pour éviter de sur-représenter un secteur par rapport aux autres (le secteur 6 étant déjà en sous-représentation d'une personne par rapport aux autres secteurs).

Sur ce panel stabilisé de 23 participant-es, 17 personnes étaient présentes lors de la première séance d'ouverture, dont 2 personnes n'ont assisté qu'à la première séance et n'ont pas répondu aux relances téléphoniques de l'équipe d'animation. A ce titre, il est retenu le nombre de **15 personnes engagées dans la démarche**, à savoir des participant-es ayant été présent-es à plusieurs séances et ayant échangé avec l'équipe d'animation entre les séances.

Evolution de la composition du panel (initial / stabilisé / engagé)

1. Secteur de résidence (Critère initial : Au moins 4 grenoblois-es de chacun des 6 secteurs).

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Initial (24)	4	4	4	4	4	4
Stabilisé (23)	4	4	4	4	4	3
Engagé (15)	3	3	1	3	2	3

- 2 secteurs se sont retrouvé sous-représentés dans le panel engagé : le secteur 3 (1 participant) et le secteur 5 (2 participants). La proportion des 4 autres secteurs a été respectée.

2. Genre (Critère initial : au moins 12 femmes sur 24 participant-es)

	Femmes	Hommes
Initial (24)	13	11
Stabilisé (23)	13	10
Engagé (15)	9 (60%)	6

- la proportion de femmes et d'hommes est restée stable dans le panel au cours de son évolution et correspond au critère défini au départ (+ de 50 % de femmes)

3. Niveau de diplôme (Critère initial : au moins 5 personnes sur 24, soit 21 %, n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ou ayant un BEPC, brevet des collèges, DNB.)

	Aucun / BEPC	CAP/BEP	Bac	Bac + 2	Bac + 5 et +
Initial (24)	8 (33%)	2	5	4	5
Stabilisé (23)	4 (20%)	3	5	3	8
Engagé (15)	1 (4%)	2	3	3	6

- La proportion de personnes disposant au maximum d'un diplôme de type BEPC / brevet des collèges a chuté avec l'évolution du panel, et le critère initial n'a pu être respecté, malgré une sur-représentation de cette catégorie dans le panel initial. Néanmoins, même si ce critère n'a pu être atteint, un certain équilibre a été respecté en la matière : 40 % du panel engagé était titulaire d'un niveau bac au maximum, 60 % d'un niveau d'études supérieur au bac.

4. Age (critère initial sur 24 personnes : au moins 6 personnes de 16 à 29 ans compris soit 25% ; au moins 5 personnes de 30 à 49 ans compris soit 21 % ; au moins 5 personnes de 50 ans et plus soit 21 %)

	16 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et +
Initial (24)	9	7	8
Stabilisé (23)	7	10	6
Engagé (15)	4 (27,5%)	6 (40%)	4 (27,5%)

- La répartition de l'âge des participant-es a pleinement respecté les critères initiaux, non pas en valeur numéraire mais en proportion (pourcentage).

5. Nationalité (Critère initial : au moins 2 résident-es non français sur 24, soit 8,5%)

	Résident-e français-e	Résident-e étranger-e
Initial (24)	17	7
Stabilisé (23)	17	6
Engagé (15)	9	6 (40%)

- La part des résident-es étranger-es est restée stable au cours de l'évolution du panel, et le critère initial a été respecté et même largement dépassé.

Evolution de la présence dans les séances

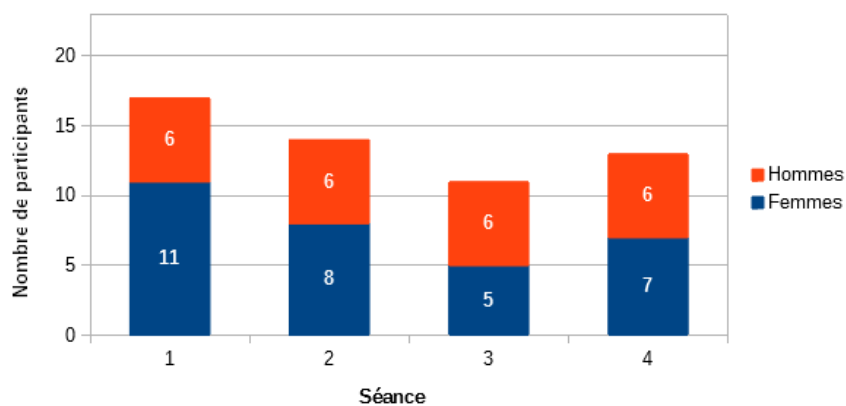
Panel invité	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
23	17	14	11	13

Au regard de ces chiffres, nous observons que malgré une perte au moment du démarrage de l'atelier, sur les 17 personnes présentes lors de la première séance, les personnes sont restées fortement engagées sur les 4 séances (13 personnes étaient présentes à la séances de clôture, et 2 personnes excusées pour empêchement personnel). Cet engagement sur l'ensemble de la démarche peut être révélateur de l'importance du sujet pour les participant-es.

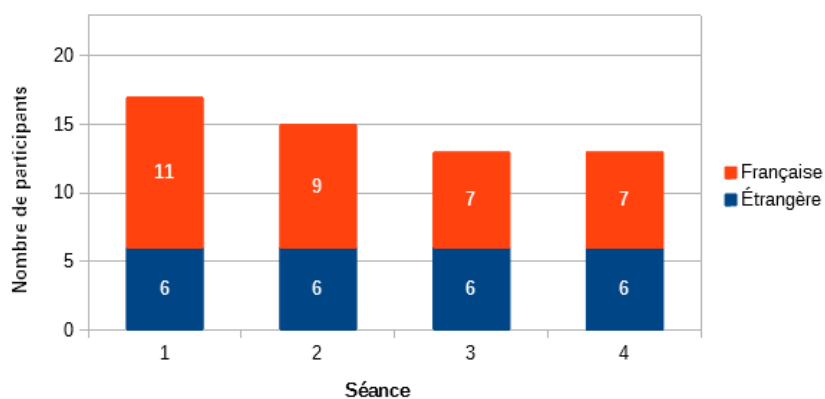
Par ailleurs, les graphiques ci-dessous donnent à voir la diversité du panel engagé. On peut constater que cette diversité des profils, permise par le tirage au sort (par rapport à d'autres démarches de participation citoyenne), est restée assez stable sur les 4 ateliers.

Détail de l'évolution de la participation aux séances selon les critères de diversité :

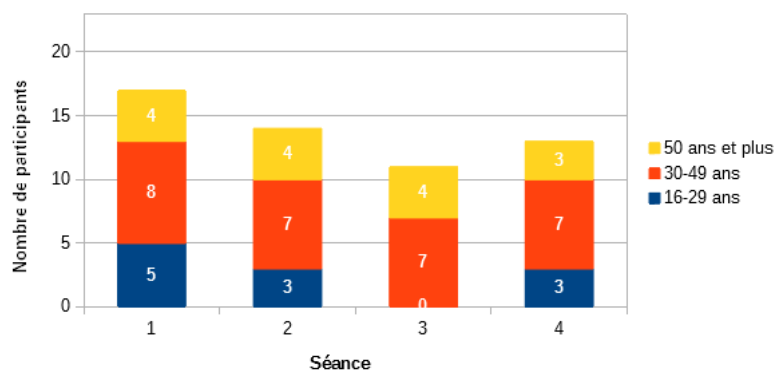
Participation selon le genre



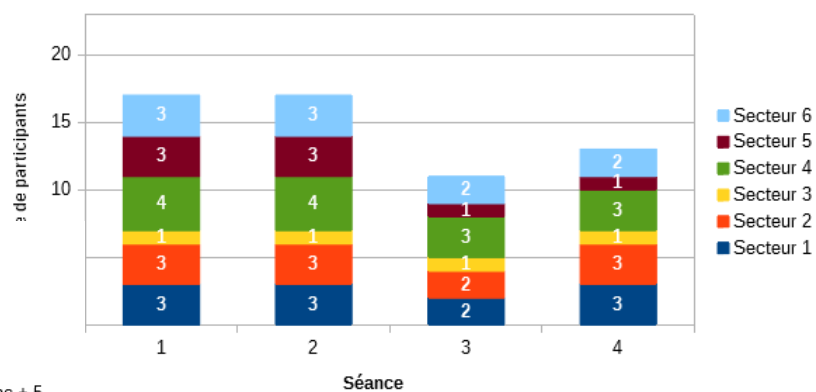
Participation selon la nationalité



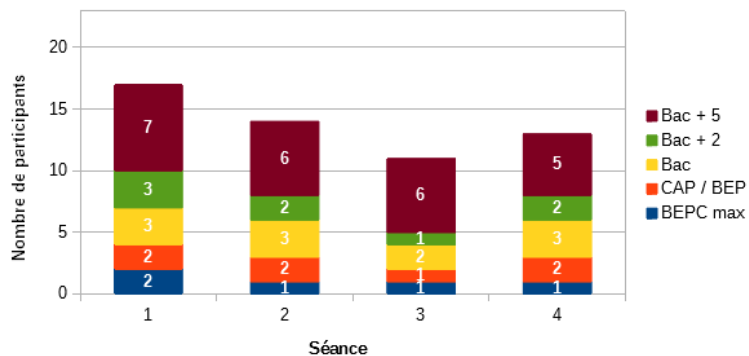
Participation selon l'âge



Participation selon le secteur



Participation selon le niveau de diplôme



4.3 Déroulé de l'atelier

Afin d'élaborer leurs pistes d'actions, le panel citoyen, accompagné de deux animateur-trices de la Ville de Grenoble et d'une facilitatrice graphique indépendante - Charlotte Allegret, Ecosoc), a engagé une réflexion étape par étape lors de 4 séances organisées à Grenoble entre le 23 septembre et le 16 octobre 2025.

La première séance, organisée le 23 septembre de 18h à 20h30, avait pour objectif que le panel se rencontre et s'approprie collectivement les enjeux de cet atelier, précise leurs attentes collectives et le cadre de dialogue pour garantir des échanges respectueux entre elles et eux. Dans cette optique, le panel a eu l'occasion d'échanger avec les élues en charge de la tranquillité publique et de la démocratie locale, Maud Tavel et Annabelle Bretton, ainsi que le collectif d'habitant-es à l'initiative du déclenchement de cet atelier. Ce premier temps d'échanges leur a permis d'identifier les sujets qu'ils et elles souhaitent traiter lors de cet atelier ainsi que les acteurs potentiels à auditionner. Cette base a servi de support de travail pour les séances suivantes.

Un corpus de document a également été distribué, dont une facilitation graphique proposant une synthèse de l'ensemble de ces documents (se reporter aux annexes)

Corpus des documents mis à disposition du panel :

- Comptes-rendus des ateliers de concertation Saint-Bruno (février à octobre 2025) ;
- Présentation du collectif Saint-Bruno ;
- Etude de sûreté Place Saint-Bruno (réalisée par la Police nationale) => uniquement à disposition en consultation sur place
- Etude de sûreté et de sécurité de la place St-Bruno (réalisée par Christian Belpaire, Diomède consulting) ;
- Compte-rendu des 2 médiations « Passage du marché » et « Transformer la Place Saint-Bruno pour reconquérir l'espace public » ;

La deuxième séance qui s'est tenue le 4 octobre de 9h30 à 17h, a été consacrée à l'approfondissement des sujets identifiés. Dans un premier temps une visite sur site a été organisée en présence du directeur de territoire du secteur 1, Jonathan L'Ecolier, pour mieux appréhender les points noirs identifiés précédemment, et leurs enjeux. A la suite de ce premier travail d'analyse, le panel a été invité à auditionner des personnes-ressources en petits groupes, répartis sur les 3 axes de travail identifiés en 1ère séance. Ce travail a été croisé avec l'analyse d'un sociologue sur les questions de trafic et dsécurité, ainsi que la présentation de l'étude de sûreté et de sécurité de la place St-Bruno réalisée par Diomède Consulting. L'ensemble de ce travail, articulant travail en sous-groupe et plénière a permis de dégager les pistes d'action à consolider et valider lors de la prochaine séance.

Cette séance a été accompagnée par une facilitatrice graphique, Charlotte Allegret (Ecosoc), qui a mis en image le processus d'élaboration des préconisations d'une part ainsi que le contenu des échanges et pistes d'action issues de cette séance.

Les personnes auditionné-es par le panel

- Le Collectif Saint-Bruno, représenté par 5 personnes
- Simon Labouret, directeur de projet mobilité et circulation apaisée, mission aménagement des espaces publics, ville de Grenoble
- Jonathan L'Ecolier et Sandra Bonniau, direction de territoire secteur 1, ville de

Grenoble

- Le directeur Prévention et gestion des risques, ville de Grenoble
- Francesca Motter, architecte, service Urbanisme, Ville de Luxembourg
- Wasfi, représentant de l'union des commerçants,
- Sandrine, représentante de l'association cuisine sans frontières
- L'union de quartier Chorier- Saint-Bruno s'est exprimé à travers une lettre écrite au panel remise en main propre en introduction de la seconde séance

La troisième séance, organisée le 11 octobre de 9h30 à 13h, a permis de clarifier et valider collectivement les pistes d'action identifiées précédemment. En s'appuyant sur la synthèse proposée par l'équipe d'animation, le panel a été invité à préciser les raisons sous-tendues à chaque piste d'action ainsi que les modalités de mise en œuvre envisagée. Chaque piste d'action a ainsi été discutée en plénière à travers la méthode de « gestion par consentement ». Cela a permis à chacun-e de clarifier les points de blocage qu'il pouvait y avoir et de proposer des propositions alternatives qui ne soulevaient plus d'objection au sein du panel. Ce travail a été finalisé lors de la dernière séance pour les dernières préconisations.

La quatrième et dernière séance, qui a eu lieu le 16 octobre de 18h à 20h30 à l'Hôtel de Ville, a permis de finaliser le travail de validation des préconisations, et de choisir, par la méthode de « l'élection sans candidat », les 2 portes-paroles du panel en charge de la présentation du rapport de préconisations au Conseil municipal du 3 novembre. A l'issue de cette démarche, les conclusions de l'atelier ont été présentées à Maud Tavel, adjointe Tranquillité publique et Olivier Bertrand, maire-adjoint du secteur 1, ainsi qu'au collectif citoyen Saint-Bruno. Chaque partie prenante a ainsi pu répondre des suites de cette démarche et remercier les membres du panel pour leur engagement et le travail effectué. Cette séance a également été l'occasion de dresser un bilan collectif de la démarche de l'atelier et présenter les possibilités d'engagement citoyen à Grenoble.

A la suite de ce travail, le rapport de préconisation rédigé par l'équipe d'animation à partir des comptes-rendus de séances, a été envoyé le 28 octobre pour validation à l'ensemble du « panel engagé » (15 personnes). Les 2 portes paroles du panel ont également été accompagné par l'équipe d'animation pour la présentation au Conseil municipal du 3 novembre.

4.4 Conclusion de l'atelier et suites données par la municipalité

Les 10 pistes d'actions issues de l'atelier

Pour rappel, la question initiale posée au panel par le collectif St Bruno, initiateur de la démarche, était la suivante : « Comment transformer la Place Saint-Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic ? »

Au fil des séances, en dépliant les différents aspects du sujet, cette question s'est révélée être un sujet complexe touchant à de nombreuses problématiques et dépassant la situation de la seule place St Bruno.

En réponse à cette complexité, le travail collectif du panel au fil de ces 4 séances a abouti à une réflexion simultanée sur trois axes répondant aux besoins d'une réponse plurielle permettant de contribuer à la transformation de la place St Bruno dans l'intention de diminuer les nuisances liées au trafic :

- « **L'aménagement** : un levier pour améliorer le vivre ensemble et éloigner / rendre plus discret le trafic »
- « **La sécurité et la prévention** : une approche partenariale / la médiation au cœur des enjeux de tranquillité publique »
- « **La vie de quartier** : Renforcer l'attractivité de quartier et l'occupation positive de l'espace public »

*Le détail des 10 pistes d'actions retenues par le panel est [consultable en ligne sur la page de suivi de l'atelier](#).

Deux représentants de l'atelier sont venus présenter les 10 pistes d'actions issues de leur travail collectif en ouverture de séance du conseil municipal le 3 novembre 2025, marquant la fin de la phase de l'atelier d'initiative citoyenne.

Conformément à la procédure, la majorité a travaillé une délibération indiquant les suites données à ces 10 propositions d'actions. Cette délibération a été discutée et votée dès le conseil municipal suivant, le 15 décembre 2025. Ce calendrier rapide s'explique par la volonté de délibérer avant la fin de mandat et les nouvelles élections prévues en mars 2026.

Le tableau suivant présente une synthèse de la réponse municipale aux 10 pistes de proposition portées par les membres de l'atelier St Bruno, en précisant l'état actuel des engagements pris à court terme, c'est-à-dire avec l'objectif d'être lancées avant la fin du mandat :

Piste d'action	Actions en cours	Engagements court terme	Perspectives moyen terme
Lancer dès le début du prochain mandat un réaménagement global de la place pour la rendre plus attractive et agréable	-Construction de scénarios lors d'ateliers de concertation -Projet budget participatif -Concertation passage du marché	-Lancement d'une étude sur le stationnement (A réaliser) -Etude sur les flux de circulation envisagée en lien avec la métropole (A réaliser)	-Potentiel réaménagement d'ampleur de la place si porté par la nouvelle équipe municipale
Proposer des aménagements spécifiquement conçus pour dissuader ou empêcher le trafic sur la place Saint-Bruno	-Arrêté anti-trottinettes pris pour les rues Nursery et Quinet + signalétique	-Diagnostic de l'éclairage du square et des abords, ajustements possibles (février 2026)	-Réflexion sur des aménagements légers ou structurels pour mieux réguler les flux d'engins motorisés
Renforcer la coopération et la coordination des acteur·rices sur le territoire et leur complémentarité	-Instances de coopération existantes	-Renforcement du contrôle et répression des dépôts sauvages (A réaliser) -Diagnostics en marchant (janvier 2026)	Une possible « gouvernance de projet » pour le quartier St Bruno
Mener des actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et des familles	-Actions de prévention en cours (TIG pédagogiques, COP et dispositifs de participations, suivi des MNA, actions éducatives)	-Création d'une cellule de coordination mineurs secteur 1 (en cours, une réunion réalisée) -cartographie des dispositifs de prévention du secteur (en cours)	-

Piste d'action	Actions en cours	Engagements court terme	Perspectives moyen terme
Cibler les actions répressives sur les individus violents et mettre en place des actions pédagogiques/éducatives pour les individus impliqués dans le trafic sans violence	-Actions pédagogiques proposées dans le cadre de la prévention spécialisée	-Poursuite et diversification du dispositif TIG pédagogique (à réaliser)	-Renfort du pilotage stratégique de la sécurité locale -Création d'un groupe de travail thématique sur la place St Bruno
Étudier l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance lors du réaménagement de la place Saint-Bruno et des rues adjacentes	Concertation technique entre la police nationale et la ville, mais choix de la ville de ne pas installer de nouvelles caméras	-	Possible installation de caméras en lien avec le réaménagement global de la place
Expérimenter un arrêté interdisant les trottinettes électriques sur la place et assurer les moyens nécessaires au respect de cette mesure	Arrêté élaboré et voté	Installation de la signalétique réglementaire pour permettre le contrôle par la PM (janvier 2026)	-
Développer une offre de médiation territoriale dans l'objectif de pacifier la vie des citoyens	Service de médiation sociale de proximité	- Numéro dédié pour contacter les médiateurs (mail en mars 2026) - présence hebdomadaire sur la place St Bruno et ses abords (mars 2026)	-
Améliorer la propreté de la place et mieux gérer au quotidien les questions de Gestion Urbaine de Proximité	Action renforcée des services sur la place St Bruno	-Démarche « qualité propreté » (A réaliser) -Améliorer la com sur la GUP (A réaliser) - Arrêtés provisoires de stationnement interdit rues adjacentes pour mieux nettoyer (de janvier à mars)	Perspective de réaménagement global : intégration du tri sélectif.
Encourager l'occupation positive de l'espace public	-Aménagements visant à encourager des occupations positives (Dragonne, bibliothèque) -Prog annuelle, nouveaux événements prévus	Soutien des animations du quartier Saint Bruno (en cours, événement sport et quartier mars 2026)	Déploiement d'événements de grande envergure dans le quartier

Sur les 15 actions prévues à court terme lors de la délibération du 15/12 (actualisation début mai 2026)

- 8 sont réalisées
- 1 est en cours
- 6 sont étaient encore à engager

Comme le prévoit la délibération encadrant les dispositifs d'interpellation, la Ville s'engage à « réaliser un point d'étape un an plus tard », soit fin 2026/début 2027.

4.5 Retours des acteurs sur l'atelier St Bruno

Nous avons compilé pour cette partie l'ensemble des retours des acteurs dont nous disposons suite à cet atelier, à savoir :

Retour des citoyen-es :

- Retours téléphoniques avec les membres du panel (après chaque séance, avec les 15 membres réguliers ; à froid 3 mois après la fin de l'atelier, avec 10 membres répondants)
- Bilan à chaud réalisé à la dernière séance avec les 13 membres du panel présent-es
- Bilan réalisé avec les porte-paroles de l'interpellation St Bruno (3 porte-paroles initiateurs de la démarche présent-es)

Retours équipes et élu-es Ville de Grenoble :

- Bilan équipe d'animation VAC (3 agent-es)
- Bilan avec technicien-nes impliqué-es dans l'atelier St Bruno (Direction espaces publics, direction prévention et gestion des risques, Direction de territoire 1)
- Bilan avec les élu-es pilotes de l'atelier (Olivier Bertrand, Gilles Namur, Maud Tavel)

Nous proposons de présenter les retours en distinguant les éléments appréciés, les points négatifs ou à améliorer, et les pistes de travail évoquées, sur 3 dimensions (qui sont aussi les dimensions analysées dans le bilan comparatif des 4 ateliers citoyens organisés par la Ville en 2024-2025) :

1. Cadrage de l'atelier et composition du panel
2. Format, ressources, animation, accompagnement du panel
3. Résultats, effets et suites de l'atelier

1/ Cadrage de l'atelier et composition du panel

- **Cadrage et conception** de l'atelier

Positif	Négatif	Pistes de travail
Un travail préalable utile > Des réunions de concertation préalables qui ont nourri le travail du panel et ont instauré de la confiance en amont > Comité de pilotage transversal pour cadrer l'atelier (porte paroles + services) Une transversalité à garder > Le caractère transversal et multi-sujets intéressant Sujet : Maintien d' une entrée dans le sujet assez large pour que les participant-es se	Un manque de portage inter-directions et inter-institutions > Manque d'implication de certaines directions et absence de la Métropole (alors que les sujets relèvent en grande partie de sa compétence) Association trop tardive du territoire dans le montage de l'atelier Une démarche difficile à déclencher > Seuil de 1000 signatures trop haut pour atteindre le débat en CM	Un portage inter-direction et inter-institutionnel à construire : > Un dispositif qui associe la Métropole > Un travail en amont de la Ville pour mettre autour de la table toutes les parties prenantes (dont les commerçant-es) > Importance de mettre en place des binômes (élu-es / directions) > Travailler plus étroitement entre territoire/VAC sur le montage d'un atelier territorialisé Abaisser le seuil de 1000 signatures pour accéder au débat en CM

l'approprient	Une transformation de l'intitulé entre pétition et sujet de l'atelier qui ouvre à la critique > Pour l'union de quartier, le sujet de la pétition n'a pas été repris tel quel mais a fait l'objet d'un recadrage dommageable de la part de la Ville	Affiner le processus de construction de l'intitulé du sujet > Rendre la procédure plus transparente (communication sur le comité de pilotage associant porte paroles, technicien-nés thématiques, service VAC)
----------------------	---	--

- **Composition** du panel :

Positif	Négatif	Pistes de travail
Une diversité apportée par le tirage au sort, qui est appréciée et permet la rencontre d'expériences > Panel plus diversifié que les membres du collectif St Bruno => recul intéressant sur les problématiques traitées > Importance du tirage au sort pour diversifier, attirer de nouvelles personnes, et dans une démarche d'aller-vers de la Ville vers les citoyen-es > Un résident étranger porte parole du panel au CM => nouveauté ++ > Fort engagement du groupe et qualité de l'ambiance de travail (non jugement et respect des échanges soulignés) Une bonne relation entre participant-es > Relation horizontale avec les habitant-es soulignée, plaisir et intérêt de faire connaissance et de débattre ensemble au-delà de nos différences, enrichissant	Une diversité sociale pas encore atteinte, malgré le coût du TAS > Regret de l'absence de certaines personnes tirées au sort > Passer de 24 à 15 personnes finalement présentes à l'atelier > Coût important du tirage au sort Et une perte des participant-es les plus éloignés > Constat que les plus éloignés sont les premiers partants	Questionner le sens et les modalités possibles pour assurer la représentativité recherchée : > Une composition mixte du panel entre gens du quartier et toute ville, pour mieux incarner le territoire dans le travail du panel

2/ Format, ressources, animation et accompagnement du panel

- Le **format** de l'atelier (durée, séances, conditions logistiques) :

Positif	Négatif	Pistes de travail
Bonne satisfaction des participants sur l'organisation générale et la logistique Intérêt des acteurs pour un format jugé riche et ambitieux (sur le papier)	Format jugé trop court et pas toujours adapté aux contraintes personnelles > Temps court de l'atelier (4 séances en 1 mois), et manque de temps d'analyse > Séance d'une journée trop longue pour certain-es (difficulté d'organisation) Absence de possibilité d'assister à	Une durée de l'atelier et des séances, dont l'inter-séance à questionner en amont : > Si le temps est réduit, resserrer le sujet sur une seule dimension (ex : que aménagement ou prévention/sécurité) > Si le temps est long, étaler l'atelier sur 6 mois pour mieux coordonner la réponse des services aux demandes

	distance > Absence de visio regrettable lorsque l'on est dans l'impossibilité de venir (pour le panel)	du panel
--	--	----------

- Les **ressources** à disposition du panel (documents et experts) :

Positif	Négatif	Pistes de travail
Temps d'échanges avec les personnes auditionnées très positifs > Richesse des temps d'échanges avec les experts, en particulier : le retour d'expérience de la Ville de Luxembourg et l'apport du sociologue souligné > Lien avec le collectif Saint Bruno qui a « embarqué » le panel Bonne implication des services > Des services en interne qui ont joué le jeu L'apport de la facilitation graphique, de la visite sur site et de l'expertise indépendante > Facilitation graphique amont (synthèse des ateliers et répartitions des compétences) et en direct qui a été réussie et appréciée > Visite sur site très appréciée qui permet une appropriation des enjeux > Expertise indépendante intéressante	Des intervenants manquants ou non rencontrés par manque de temps : > Difficultés à mobiliser les commerçants dans ce type de démarche > L'absence du préfet et de la police nationale > Manque de pluralisme dans le choix des experts, pas assez approprié par les panélistes > Pas assez de temps de dialogue /confrontation entre institutions (Cf. DIPN reposant la faute sur la Ville) Un positionnement des services à revoir : > Sentiment d'une posture méprisante d'un agent de la Ville à l'égard des panelistes (cf.sécurité) Insuffisance de documents et de l'expertise indépendante: > Expertise indépendante jugée insuffisante, voir assez creuse par rapport à l'enjeu et peu exploitée voir inutile > Survol des documents issus de la médiation	Identifier les documents clés à mettre à disposition du panel en amont, en travaillant la question de leur appropriation : > Penser l'articulation entre la donnée (documents mis à disposition en amont) et la réflexion du groupe (comment il se l'approprie) > Facilitation graphique amont : bien définir les besoins que nous avons et en quoi la facilitation graphique peut être utile au panel ? En quoi elle peut les aider à construire leur réflexion ? 3 niveaux de facilitation graphique avec des objectifs différents (infographie, facilitation graphique, sketch note). > Rassembler tous les documents initiaux dans un cahier unique transmis aux participant-es, plus pratique à prendre en main. Accorder une valeur plus importante à l'expertise indépendante : > Expertise indépendante à faire via des universitaires pour un rapport d'étonnement plus précis, ou a minima vérifier le bagage du cabinet d'expertise > Budget plus important pour assurer une expertise de qualité, avec plus de temps dédié > Appel d'offre à construire avec les services associés à la démarche, et choix partagé du prestataire > Avoir un temps amont de présentation/débat entre l'auteur et la Ville, pour nourrir le panel de cette discussion

- L'**Animation** de l'atelier

Il est à noter ici que l'atelier St Bruno est le seul atelier sur les 4 organisés par la Ville en 2024-2025 dont l'animation a été assurée en interne par le service VAC.

Positif	Négatif	Pistes de travail
Méthode d'animation en intelligence collective et petits groupes appréciées > Satisfait de l'animation et des outils proposés > Découverte d'outils d'animation par les participant-es Bonne méthode dans le choix des porte-paroles > Choix des portes-paroles par l'élection sans candidat appréciée par le panel Une animation interne Ville compétente et utile > Montée en compétence du service VAC sur le montage et l'animation de ce type de démarche > Animation interne Ville qui permet un lien plus proche, plus facile avec les citoyen-nes engagés ds la démarche	Une animation parfois trop légère sur le travail en sous groupe > Trop peu d'animateurs-trices côté MVAC pour animer les tables > avec des agent-es mobilisés également sur la gestion logistique de l'atelier → lourde → à déléguer ? Manque de temps pour le débat plus libre et approfondi > Manque d'espaces de discussions plus libre à côté des espaces d'animations très cadrés	Importance du temps long de la discussion : > Trouver un meilleur équilibre entre des temps d'animation très structuré des phases de débat et de discussion plus approfondis et libres Organisation RH > Séparer plus clairement les fonctions d'animation des fonctions logistiques au sein de l'équipe projet ?

- **Accompagnement** du panel :

Positif	Négatif	Pistes de travail
Appel inter-séance très utile > Importance des appels téléphoniques entre les séances (à conserver)	Difficulté d'appropriation du fait de la langue et d'un langage parfois trop technique > Difficulté de participation liée à la maîtrise de la langue Manque d'accompagnement sur la suite de l'atelier : > Difficulté dans la mobilisation du panel sur la suite de l'atelier – articulation à repenser	Favoriser les conditions d'une égalité de participation : > Des outils de travail adaptés pour favoriser la participation de tous-tes > Travailler sur les conditions d'une participation plus égalitaire de tous-tes

3/ Résultats, effets et suites de l'atelier

- Sur le **résultat immédiat : rapport de préconisations et débat en CM** :

Positif	Négatif	Pistes de travail
Qualité du rapport > Contenu équilibré du rapport et une qualité du travail souligné par le collectif St Bruno Légitimité accrue > Légitimité accrue du travail collectif préalable des acteurs du quartier, grâce aux travaux du panel Démarche intégrée au rapport > Un vrai plus d'avoir dans le rapport la traçabilité de la démarche ayant conduit à l'adoption des pistes d'action Portage politique apprécié : > Engagement de l'élue à la démocratie locale (rencontre avec les porte paroles après la présentation en CM)	Une canalisation institutionnelle des propositions ? > Tendance à faire aboutir des préconisations techniques des participant-es qui intériorisent les contraintes institutionnelles Un dispositif qui ne fait que légitimer des propositions déjà présentes ? > Interrogations sur le sens de cet atelier pour légitimer des propositions déjà là (portées par la pétition) Limites du format de débat en CM > Sentiment d'un débat peu pris au sérieux sur le fond, urgence à évacuer le sujet, pas de possibilité de seconde prise de parole pour les porte paroles	Discuter le sens de la démarche avec les services et les élus : > Travailler sur le sens, la vision du dispositif qui n'est pas perçu comme en enrichissement (mais plus comme une lourdeur, un sujet à évacuer) Un format de rapport à faire évoluer > Dissocier la production du panel (préconisations) de celle de la Ville (méthodologie /composition panel) dans le rapport (et dans la présentation au CM) Travailler sur la présentation en CM : > Intégrer un temps de débat/échange avec les porte paroles après la présentation des préconisations

- **Impact sur les politiques publiques :**

Positif	Négatif	Pistes de travail
Effet de transparence > Enjeu de transparence sur 1 politique publique > Débat en CM qui permet d'avoir les points de vue de tous les candidats, et l'utiliser pour poursuivre le travail d'interpellation lors la campagne municipale (collectif St Bruno) Pédagogie et valorisation du travail des services : > Valorisation du travail des agent-es, dialogue qui donne encore plus de sens à leur travail > Compréhension d'une politique publique > Échanges lors des auditions ayant permis une compréhension plus fine du fonctionnement d'une ville, et des institutions, des enjeux de la Place St-Bruno et plus globalement accès à la complexité du sujet. Un espace de dialogue permettant de discuter les	Un ratio temps fort d'investissement et impact faible sur la politique publique, qui questionne : > Impact maigre sur l'action publique alors que la démarche est énergivore > Beaucoup d'inertie et de perte de temps sur la mise en œuvre d'actions, qui sont en plus ponctuelles et non pérennes > Craintes que ça ne serve à rien (participant-es) > Résignation des	Des suites concrètes à mettre en œuvre rapidement, à travailler avec les acteurs du terrain, et à mieux visibilité > attentes fortes des participantes sur la mise en place d'actions concrètes suite aux engagements pris pour améliorer la situation > Mieux travailler avec

arbitrages > Démarche permettant de retrouver une écoute, un dialogue entre Ville et collectif, et à prioriser ensemble > Echanges privilégiés des participant-es avec les élus et les agent-es Inscription d'un sujet à l'OdJ > Mise en visibilité et inscription à l'OdJ d'un sujet larvé, enkysté > A permis d'objectiver une demande issue d'une pétition Des actions ponctuelles réalisées et des partenariats à renforcer : > Quelques actions concrètes réalisées (mais trop ponctuelles), parmi elles le succès du CODAF (comité opérationnel départemental anti-fraude) > Mise en avant de la nécessité d'un travail partenarial entre acteurs institutionnels, associatifs et citoyen-ens face à la complexité du sujet	participant-es (on n'en attend pas gd chose »), voir instrumentalisation des participant-es («ils prennent ce qui les arrange comme préconisations »)	les acteurs de terrain (ex : collègue Fantin Latour) en vue du réaménagement global
---	--	--

• **Droit de suite : suivi de la démarche :**

Positif	Négatif	Pistes de travail
Une délibération qui permet d'ancrer les engagements : > Répondre dans le mandat pour ne pas reporter sine die le traitement politique des préconisations citoyennes > Délibération votée qui permet de mobiliser les services opérationnels derrière Information	Un manque de pilotage de la délibération de réponse : > Malaise des élu-es concernant la faiblesse de la réponse de la Ville qui n'a pas eu les moyens de répondre dans des délais raisonnables, notamment lié à : → la difficulté à faire bouger une grosse institution sur une problématique complexe → l'absence de pilote côté Ville, si ce n'est la DT1 (mais sans moyen, ni capacité d'influence sur les services opérationnels) → Trop de précipitation dans le pilotage de la délibération de réponse, faite en dehors du comité de pilotage, et sans réelle coordination avec les autres directions, notamment le territoire le service VAC. La DPGR a avancé seul. → une délibération post-élection aurait permis des engagements plus forts Les difficultés de collaboration inter-institutions sur des	Avoir un pilotage de la démarche intégrant toutes les parties prenantes ou limiter le périmètre d'action : > Avoir un pilotage « élu-es/direction » de la démarche. > Meilleure coordination inter-institutionnelle, avec un dispositif intégré Ville/Métro sur des compétences partagées. Et plus globalement un travail de fond à amorcer avec la Métropole Intégrer le suivi des engagements dans la démarche > Mettre en place un process plus clair pour le suivi de la transversalité post-atelier > Délibération de réponse structurante à renvoyer au prochain mandat (écrire dans le règlement qu'il n'y a pas de délibération de réponse 6 mois avant les élections) pour éviter les engagements creux Mieux considérer le temps post-atelier > Prévoir un bilan avec les participant-es post

des signataires de la pétition > Retour vers les pétitionnaires en fin d'atelier => intéressant de donner à voir ce suivi de la démarche et de passer d'une pétition à des pistes d'action	compétences partagées > Difficulté de travail avec la Métropole, globalement absente de la démarche, et qui n'a pas permis de répondre à plusieurs préconisations > Relations compliquées avec les institutions d'État (Pref / PN) > Limite du dispositif ville(IC) qui ne contraint pas ni la Métropole, ni les autres institutions à répondre Un suivi des engagements faiblement intégrée à la démarche : > Suivi compliqué des engagements	présentation CM > Prévoir un suivi sans limite de temps, jusqu'aux réalisations lointaines des actions promises (par exemple, inviter le panel à l'inauguration éventuelle d'une nouvelle place dans 5 ou 10 ans) Allouer des moyens au territoire > Renforcer la coordination à l'échelle des territoires, avec des moyens d'actions. Ex : avoir un chef de projet qui peut commander aux Sce techniques > Avoir une décentralisation des moyens d'actions à l'échelle du territoire (ex : permanence du quotidien) > Rendre plus efficace la mise en œuvre des actions par les services municipaux
--	---	--

• **Impacts sur les participants :**

Positif	Négatif	Pistes de travail
Impact sur la posture, et ouverture à une vision élargie du sujet, et au-delà > Certains panélistes ont souligné l'ouverture, le changement de vision que cette expérience leur a permis > De belles rencontres et des rencontres avec des personnes avec lesquelles ils n'auraient jamais échangé – Plaisir des participant-es à échanger/élaborer en mixité Reconnaissance, confiance et dialogue avec la Ville > Recréer de la confiance dans l'institution > Reconnaissante, fierté des participant-es à avoir participé > Attentes des porte paroles de la pétition en partie remplies (débat en CM et lien avec campagne municipale) Diffusion des méthodes d'intelligence collective > Plusieurs participants évoquent une réutilisation dans leurs contextes professionnels ou personnels d'outils d'animations expérimentés dans l'atelier	Effet démobilisateur > Expérience vécue par certains membres comme une grosse dépense d'énergie et de temps pour des résultats concrets trop faibles sur les politiques publiques	Poursuivre le travail de porosité entre dispositifs : > poursuivre la logique globale d'accompagnement en fluidifiant les liens entre les dispositifs (interpellation, budget participatif, COP, instances de dialogues types CCI...)

Pour plus de lisibilité, voici la synthèse des pistes de travail exprimées par les acteurs sur les trois grandes dimensions étudiées :

1/ Cadrage et conception de l'atelier

- Construire un portage inter-direction et avec toutes les parties prenantes (directions, institutions, acteurs de la société civile, pétitionnaires...) au départ de la démarche
- Abaisser le seuil de 1000 signatures pour accéder plus facilement au débat en CM (porte paroles)
- Affiner et formaliser le processus de construction de l'intitulé du sujet

2/ Format, ressources, animation, accompagnement du panel

- Adapter en amont la durée de l'atelier, des séances, et des inter-séances en fonction de l'ampleur et de la complexité du sujet traité ;
- Identifier les documents clés à mettre à disposition du panel en amont, en travaillant la question de leur appropriation
- Accorder une valeur plus importante à l'expertise indépendante
- Renforcer les moments de temps long de discussions au sein du panel
- Distinguer les fonctions animation / logistique dans l'organisation RH

3/ Résultats, effets et suites

- Discuter et clarifier en amont le sens de la démarche avec les services et les élus concernés
- Distinguer dans le rapport les parties rédigées par la ville / par le panel
- Prévoir un temps d'échange après la présentation en CM
- Mettre en œuvre et visibiliser plus rapidement les actions concrètes décidées au terme de la démarche ;
- Intégrer le suivi des engagements dans la démarche, sans limite de temps
- Allouer des moyens au territoire pour faciliter la coordination du suivi des actions
- Poursuivre le travail d'accompagnement global de l'initiative citoyenne (porosité entre dispositifs à approfondir)

Conclusion

Cette troisième évaluation met en évidence **une forte baisse du nombre d'interpellations** déposées : 7 interpellations concernées après une moyenne d'environ 20 par an sur les 3 années précédentes. L'avenir nous dira si cette baisse est structurelle (et dont il sera intéressant de comprendre les ressorts) ou liée à un contexte d'année d'élection municipale.

Profil - type des initiateurs

Le profil-type des initiateurs d'interpellation reste stable, accentuant même la tendance observée depuis 2021 : même s'il y a des contre-exemples notables, ce sont en majorité des personnes plus diplômées que la moyenne locale, propriétaires de leur logement, majoritairement sympathisantes de la majorité municipale élue en 2020, et résidant plutôt les secteurs les plus favorisés de la Ville (1 et 2).

Bilan des médiations

Concernant les 7 médiations réalisées, les retours des porte-paroles des interpellations 2024-2025 ont tendance à confirmer les retours ambivalents observés depuis 2021 :

En positif, sont mises en avant :

- la capacité de la procédure de médiation à **ouvrir un accès à un échange entre techniciens, élus et porte paroles sur une problématique donnée** ;
- **la formalisation du dispositif, les délais tenus, les compte-rendus co-rédigés** ;
- **l'accompagnement** par le service VAC

En négatif :

- **l'engagement de la municipalité dans le dialogue et la co-construction** est régulièrement considéré comme **insuffisant**
- **le manque de suivi des engagements**, les délais ou l'absence de mise en œuvre des actions ;
- **les difficultés d'inviter à la table de la médiation les autres institutions partenaires**, en premier lieu la police nationale et la préfecture sur les enjeux de tranquillité publiques, et la métropole sur les enjeux d'aménagement des espaces publics.

Bilan de l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno

L'évaluation portait cette année plus particulièrement sur le premier atelier d'initiative citoyenne portant sur la place St Bruno, après une interpellation ayant dépassé le seuil requis de 1000 signatures et ayant la volonté de déclencher cette démarche. Les grandes lignes de ce bilan sont les suivantes :

D'abord, globalement le dispositif est salué pour **sa capacité à mettre un sujet à l'agenda municipal** (visibilité médiatique, passage en conseil municipal) et à **proposer un espace de débat constructif avec une pluralité d'acteurs**, aboutissant à des **propositions jugées équilibrées et sérieuses** par l'ensemble des acteurs. Des marges d'amélioration sont exprimées, mais sans remettre en cause l'intérêt du processus en tant que tel pour les acteurs.

Ensuite, les deux éléments négatifs principaux concernent **la faiblesse des suites données à la démarche par la municipalité** :

- D'une part, malgré des actions concrètes mises en œuvres mais considérées comme étant à la marge, **les décisions prises par la ville suite à l'atelier semblent insuffisantes à la plupart des acteurs** (agent-es, élu-es, citoyen-nes) pour qui la réponse municipale n'est pas à la hauteur de l'engagement et du travail effectué au cours de l'atelier. Cela interroge et **le poids réel donné à ce type d'exercice démocratique dans le processus décisionnel et l'enjeu de mieux travailler en inter-institutions** (une partie des propositions relevant d'autres institutions non engagées dans le dispositif comme la métropole ou la police nationale)
- D'autre part, alors que le processus de l'atelier en lui-même est bien formalisé, jusqu'à la délibération de réponse prise en conseil municipal, **le suivi des engagements et des suites données à la démarche est pour le moment peu structuré ni partagé avec l'ensemble des acteurs.**

Pistes de travail communes aux procédures d'interpellation citoyennes

Il est assez frappant de constater une continuité claire dans les évaluations des médiations comme de ce premier atelier d'initiative citoyenne. Cela nous conduit à proposer pour les années suivantes de travailler en priorité en amont et en aval de la procédure elle-même, sur **l'accompagnement à l'organisation collective des catégories sociales moins représentées, et sur les phases de cadrage et de formulation et suivi des engagements pris.**

- **Sur l'enjeu de diversification des initiateurs**
 - **Travailler davantage avec des acteurs de type syndicats d'habitants ou d'usagers**, dont l'objet est de soutenir l'émergence de collectifs au sein des catégories sociales populaires
 - Mieux **articuler** le traitement des réclamations usuelles adressées à la Ville et l'accompagnement à l'organisation collective et au dialogue avec l'institution
- **Sur le cadrage de la démarche**
 - **Clarifier dès le départ d'une démarche les différentes directions et institutions concernées et renforcer leur place dans le processus** (médiation comme atelier) ;
 - Travailler en amont avec les directions et délégations concernées pour mieux comprendre **les invariants et marges de manœuvres politiques et techniques sur la thématique concernée**, pour éviter de travailler des propositions refusées d'avance ;
- **Sur la formulation et le suivi des engagements pris par la municipalité** (que ce soit une médiation ou un atelier d'initiative citoyenne menant à une délibération en conseil municipal) :
 - **Limiter la distorsion entre les engagements pris et les actions réellement réalisées** (avec un travail à faire avec les directions en amont de la formulation des engagements pour limiter les distorsions prévisibles) (surtout valable pour les médiations)
 - **Intégrer le suivi des engagements comme une étape claire de la démarche** (médiation ou atelier)
 - **Clarifier le processus de mise en œuvre pour les engagements touchant des enjeux transversaux** portant sur plusieurs directions ;
 - **Rendre visible publiquement le suivi des actions concrètes** mises en place suite aux engagements pris en médiation ou suite à un atelier ;

Pour aller plus loin

- Contact service vie associative et citoyenne : participation.vac@grenoble.fr
- Suivi en ligne des interpellations citoyennes adressées à la ville de Grenoble, et consultation des informations relatives au dispositif, ainsi que des rapports annuels précédents (2022,2023,2024) : <https://grenoble.metropoleparticipative.fr/participation/43349/43424-participation.htm?access=1&tab=43582>
- Lien vers la [thèse CIFRE](#) soutenue en 2025 sur les dispositifs d'interpellation citoyenne de la Ville de Grenoble